L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 1er JUIN 1889.

PETITES ANNONCES.

PERDU en égaré.—Certificat No 2227, daté 23 juin 1884, de trois actions du fonds Capital de la Compagnie d'Assurances " Les Orleans " au nom de Mlle Anna Ross. Le public est prévenu que l'ai demandé un nouveau certificat à la susdite Compagnie en faveur de l'acheteur-intéressé susmentionné, succession de Madame veuve Pierre Théodore Faure, 68 rue Bourbon.
23 mai—23, 29, 1er juin.

ON achèterait—immédiatement une petite VOILE d'occasion. S'adresser, en mentionnant le prix, à G., P. O. Box, 811.
31mai

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Louisianais désire enseigner le français à la Anglais dans une famille à la campagne ou de l'autre bord de la Ville, pour le pension. L'arrangement serait pour l'été. Ecrire à F. E. S., bureau de l'Abeille.
29mai—

UN vétérinaire et maréchal ferrant, ne pouvant plus s'occuper de sa profession, à cause de l'état de sa vue, désirerait trouver à se placer en ville ou à la campagne. Il serait aussi pouvant toujours prendre soin de chevaux, de voitures, etc., désirerait trouver à se placer en ville ou à la campagne. Il pourrait aussi vendre tout le fonds de commerce, si l'on est satisfait de lui. S'adresser par lettres à V. L., bureau de l'Abeille.
26 mai—6f

A LOUER.

A LOUER.—A Mandeville, six maisons avec dépendances, entièrement neuves et meublées à neuf, construites comme sites à bail, et faisant face au lac, à un bet du wharf du "Camelia". S'adresser rue Trémé, No 375, N. O.
15mai—4sem.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Bertrande Orciat, épouse de G. Journée, contre son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 24,305.—Division E.—Il est ordonné, jugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Madame Bertrande Orciat, épouse de Gaspard Journée, son mari de résidant une séparation de biens, et la dissolution de la communauté de gains et acquêts qui existe entre eux par jugement. Et qu'il y ait aussi jugement en faveur de la dite demanderesse et contre le dit défendeur pour la somme de $6000 avec intérêt à partir de la demande judiciaire, avec privilège et hypothèque sur les biens du défendeur, sans préjudice des droits de la communauté qu'elle peut avoir, etc.

Jugement rendu et signé le 15 mai 1889.

[Signé:] ALBERT VOORHIES, Juge.
31mai—3f

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Rohr vs. Lottie Taylor.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans.—No 10,404.—En vertu d'un writ de seri facias à moi adressé par l'Honorable Robert H. Marr Jr, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, près Général Taylor, le SAMEDI, 1er juin 1889, à midi, de—

Un lot de meubles de maison, d'après sa inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
22mai—22 27 31

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mary Ann Sim.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 26,850.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adi V. Reynolds, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

31 mai—31—juin 5 9

Succession de Louis Guion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,478—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en existe) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adi V. Reynolds, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 mai—22 28—juin1

Succession de E. B. Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 24,513.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adi V. Reynolds, administratrice de E. B. Reynolds, admise comme héritière de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30mai—30 4 9 juin

Succession de Mme Mary Drambe, épouse décédée de H. Rolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,641—Division A—Attendu que Hermann Rolle, présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Drambe, épouse décédée de H. Rolle, décédé à Orléans; et qu'il est nommé administrateur à tous ceux qui ont ou peuvent avoir à déduire dans les dix jours des raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

26mai—26 30—juin4

Succession de Mme Louis Guion, née Bonsens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 24,305.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Alphonse Victor Fortier, agissant en sa qualité de testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 mai—28—1 6 juin

Succession de Mme Mary Werner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 25,826—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sarah Blessy, femme de Fred. Blessy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

24 mai—24 29—2 juin

Succession de John D Beel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,079—Division E.—Attendu que Mme Bridget Beel, veuve de John Beel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Beel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

28mai—28—1,6 juin.

AVIS AUX CREANCIERS.

Joseph H. Wilmuth vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 25,—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Alphonse Victor Fortier, agissant en sa qualité de testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 mai—28—1 6 juin

Succession de Mme Mary Werner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 25,826—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sarah Blessy, femme de Fred. Blessy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

24 mai—24 29—2 juin

Succession de John D Beel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,079—Division E.—Attendu que Mme Bridget Beel, veuve de John Beel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Beel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

28mai—28—1,6 juin.

AVIS AUX CREANCIERS.

Joseph H. Wilmuth vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 25,—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 mai—22 28—juin1

Succession de E. B. Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 24,513—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adi V. Reynolds, administratrice de E. B. Reynolds, admise comme héritière de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30mai—30 4 9 juin

Succession de Mme Mary Drambe, épouse décédée de H. Rolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,641—Division A—Attendu que Hermann Rolle, présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Drambe, épouse décédée de H. Rolle, décédé à Orléans; et qu'il est nommé administrateur à tous ceux qui ont ou peuvent avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

26mai—26 30—juin4

Succession de Mme Louis Guion, née Bonsens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 24,305.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Alphonse Victor Fortier, agissant en sa qualité de testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 mai—28—1 6 juin

Succession de Mme Mary Werner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 25,826—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sarah Blessy, femme de Fred. Blessy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

24 mai—24 29—2 juin

Succession de John D Beel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,079—Division E.—Attendu que Mme Bridget Beel, veuve de John Beel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Beel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

28mai—28—1,6 juin.

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reçoit par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre; et les grands tirages de Janvier et Juillet ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous certifions par les présentes que toutes les opérations de la Loterie de l'Etat de la Louisiane sont revues par nous et contrôlées par nous, et que les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et ses noms dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[illegible] [illegible]
Commissaires.

TIRAGE SEMESTRIEL,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 18 JUIN 1889

GROS LOT:

$600,000

100,000 Billets à $40; Demi-Billet, $20; Quart de Billet, $10; Huitième de Billet, $5; Vingtième de Billet, $2; Quarantième de Billet, $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de	200,000,	200,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
2 Lots de	20,000,	40,000
5 Lots de	10,000,	50,000
10 Lots de	5,000,	50,000
25 Lots de	2,000,	50,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	120,000
500 Lots de	400,	200,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $1,000, soit		$100,000
100 Lots de	$500,	50,000
100 Lots de	$400,	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200,	soit	$199,800
999 Lots de $200,		199,800
3,144 Lots se montant à		$2,159,600

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, on peut avoir renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte si l'adresse laisse. On n'assure rien au service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou échange de New York, Lists des lauréats ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Nous payons les frais sur l'argent

Envoyé à nous par l'Express sur des montants de $5 ou au-dessus

Adresser vos lettres enregistrées à

La New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles, etc.

Mme S. M. Sabartel vs. Malinda Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,560.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 10 juin 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Bienville, entre Royale et Chartres, un lot de meubles assortis de maison, effets mobiliers et autres articles, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mai—5 10 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Alice J. Ford vs J. A. Mallon, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,861.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Philip, Soniat et Dryades, désigné par le numéro 1 sur le plan dressé par Numa Pilié, arpenteur, en date du 5 décembre 1858 et déposé en l'étude de E. Bourg, notaire, le 11 décembre 1858, et mesurant 24 pieds 9 pouces de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre lot de terre, borné par les rues Tchoupitoulas, Philip, Soniat et Dryades, désigné par le numéro 2 sur le plan dressé par Numa Pilié, arpenteur, en date du 5 décembre 1858 et déposé en l'étude de E. Bourg, notaire, le 11 décembre 1858, et mesurant 24 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble les constructions et améliorations de toutes sortes qui y sont élevées.

Conditions—Comptant, aux frais de l'acquéreur, par devant N. B. Trist, notaire.

10 mai—18 25—juin 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bertrand Saloy vs A. B. Dembrun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,996.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Port et Lavoisier, désigné par les Nos 13 et 14 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de cent soixante-sept pieds deux pouces et quatre lignes.

Ensemble un lot de terre, ensemble avec les bâtisses, droits, etc., qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Trémé, désignés par le numéro 7 à la rue Lower Line, et sept pieds sur la ligne du lot No 21, et quatre-vingt-deux pieds sur la ligne de la rue Lower Line, et sept pieds sur la ligne du lot No 19, et quatre-vingt-dix pieds cinq onces dans le fond; le lot No 21 mesurant pieds quatre-pouces de face à la rue Lower Line, sept pieds sept pouces sur la ligne du lot No 20, sept quarante-cinq pi-ds de profondeur sur la ligne du lot No 22, et quarante-sept pieds cinq pouces dans le fond. Le lot No 19 mesurant quatre pouces de face à la rue Lower Line, cent quarante-deux pieds de profondeur sur la ligne du lot No 21 et cent soixante-huit pieds huit lignes de profond-ur sur la ligne du lot No 23 et quarante-neuf pieds cinq pouces dans le fond.

2° Trois certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, anciennement paroisse Jefferson, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 5, lesquels lots sont bornés par les rues Levée, Général Scott, Olivier et Millaudon; les dits trois lots désignés sur le dit plan de Forbey par les Nos 3, 4 et 7.

3° Cinq certains lots de terre, situés dans la ville de Carrollton, anciennement paroisse Jefferson, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1-B lequel est borné par les rues Levée, Général Scott, Olivier et Millaudon, et les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 6 et 18 sur le dit plan de Forbey.

Toutes les dites propriétés sont reconnues par Mme Bertha Norbert Fo ter de Edmond Burthe, suivant acte passé pardevant B. Commagère, notaire, le 2 juillet 1870, le dit acte est enregistré dans le registre de Carrollton, livre 5, folio 259, et est dûment produit par la défenderesse Mlle Aimée Vigaid de la succession de Mme Bertha Norbert Fortier, par jugement de la Cour Civile du District pour la dite paroisse d'Orléans, rendu au bureau des aliénations dans le livre 38, folio 536, et dans le livre 129, folio 298.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1 mai—1, 8, 15, 22 29—1 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Schweitzer.

No 3564—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, AUBERT Paul, encanteur—Bureau No 16 rue Carondelet—SAMEDI, 1er juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St Charles, en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre certains lots de terre situés dans l'îlet bornés par les rues Carrollton, Avenue, Monument paroisse de Jefferson, maintenant le Septième District de la Nouvelle-Orléans, lesquels sont désignés par les nos 1, 2, 3 et 4 sur le plan de Lavaud, Livaudais et Levêque; les dits lots sont désignés sur un plan de Feathey, ingé leur, par les numéros 1, 2, 3 et 4 lesdits lots mesurant ensemble suit: le lot No 1 quatre-vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue Levée, cent vingt-cinq pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 2, cent vingt-deux pieds de profondeur sur la ligne du lot No 14 à 17 et une partie du lot No 13, et quatre-vingt-deux pieds sur la ligne du lot No 20; le lot No 2 contient quatre-vingt-deux pieds de face à la rue Lower Line, et sept quinze pieds sur la ligne du lot No 21, et quatre-vingt-deux pieds sur la ligne du lot No 19, et quatre-vingt pi-ds cinq onces dans le fond; le lot No 21 mesurant pieds quatre-pouces de face à la rue Lower Line, sept pieds sept pouces sur la ligne du lot No 20, sept quarante-cinq pi-ds de profondeur sur la ligne du lot No 22, et quarante-sept pieds cinq pouces dans le fond. Le lot No 19 mesurant quatre pouces de face à la rue Lower Line, cent quarante-deux pieds de profondeur sur la ligne du lot No 21 et cent soixante-huit pieds huit lignes de profond-ur sur la ligne du lot No 23 et quarante-neuf pieds cinq pouces dans le fond.

2° Trois certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, anciennement paroisse Jefferson, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1-B lequel est borné par les rues Levée, Général Scott, Olivier et Millaudon; les dits trois lots désignés sur le dit plan de Forbey par les Nos 3, 6 et 7.

3° Cinq certains lots de terre, situés dans la ville de Carrollton, anciennement paroisse Jefferson, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1-B lequel est borné par les rues Levée, Général Scott, Olivier et Millaudon, et les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 6 et 18 sur le dit plan de Forbey.

Toutes les dites propriétés sont reconnues par Mme Bertha Norbert Fo ter de Edmond Burthe, suivant acte passé pardevant B. Commagère, notaire, le 2 juillet 1870, le dit acte est enregistré dans le registre de Carrollton, livre 5, folio 259, et est dûment produit par la défenderesse Mlle Aimée Vigaid de la succession de Mme Bertha Norbert Fortier, par jugement de la Cour Civile du District pour la dite paroisse d'Orléans, rendu au bureau des aliénations dans le livre 38, folio 536, et dans le livre 129, folio 298.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1 mai—1, 8, 15, 22 29—1 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Très beau site

Pour une résidence ou une manufacture, près du fleuve Mississipi.

Succession de J. M. Lapeyrolerie.

No 24,420—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 16 rue Carondelet—SAMEDI, 22 juin 1889, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 mai 1889, et avec le consentement des parties intéressées.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et amélio rations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 47 Nord Peters, dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 13 et mesurant 23 pieds 3 pouces et 9 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces et 2 lignes de l'autre; le dit lot est dans l'îlet borné par les rues Marigny, Decatur et Champs-Elysées. Le tout d'après un plan par A. D'Hémécourt certifié correct par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 1er juin 1840.

Ensemble tous les droits et servitudes en commun avec les dits 1, 2, 9, 10, 10 Bis 11 et 14 de la cour désignés sur le dit plan et de l'allée en passage ayant 4 pieds de large.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1889. 10 pour cent comptant et balance de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

30avril—30 mai 1 18 25 juin 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la moitié d'intérêt dans des meubles et d'une récréation.

Charles K. Burdeau vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,782.—En vertu d'un ordre de vente en date du 31 mai 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, aux lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 juin 1889, à 11 heures A. M., de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Au local, No 1305 de l'Avenue St-Charles, entre les rues Upperline et Robert.

1° La moitié de l'intérêt indivisible, Chas K. Burdeau, dans un lot de meubles de maison, de valeur, que contient le dit local, conformément à un inventaire passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 11 juillet 1885, Bureau des transferts, livre 12, folio 329.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14mai—14 2 28—11 18 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de 1er District pour la paroisse d'Orléans.—John W. McDonald vs. ses créanciers—No 26,107.—En vertu de la commission à moi faite par le pétitionnaire John W. McDonald ès qual, par le présent, accepté par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, le présent, accepté par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, le 3 juillet 1889, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré No 379 borné par les rues Berrie, Webster, Liberty et Columbus, formant l'angle des rues St Claude et Columbus, et mesurant pied américain, 71 pieds, 3 pouces et 4 lignes de façade rue St Claude; 87 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade rue Colombus; 69 pieds, 7 pouces et 8 lignes de largeur à l'arrière, et 81 pieds de profondeur de l'autre côté vers la rue Kerlerec, borné de côté de la rue Kerlerec, par la propriété appartenant ou ayant appartenu à M. Maspéreau, et à l'arrière par la propriété de M. Blanc, ainsi que le tout est accusé sur un acte de partage en date du 4 mars, note, a, en date de 9 déc-mbre 1858, et sur un plan annexé à cet acte dressé par même propriété acquise par M. C. Commagère, par actes ci-devant reçus devant O. de Armas, notaire, le 20 octobre 1858, enregistrés C. D. livre 73, folio 302, et le 9 décembre 1858, enregistrés C. D. livre 77, page 226.

Conditions—Quinze cents dollars ($1500) comptant; le reste à un an de crédit sur un titre à ordre de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication et jusqu'à paiement, garantie par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété à vendre.

Pour plus amples renseignements s'adresser sur les lieux. No 63 rue No, Sis.

28 mai—1 sem

NOUVEAU STOCK DE PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

28 et 26 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.

Rideaux

Saisons, Nottingham Madras Turcoma

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Ameublement à bon Marché

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest de nos environs

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps une table excellente et tout le confort désirable. Son prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison.
26 av—2m

HOTEL DU PACIFIQUE

LOUIS MARTIN & CO., Prop'r,

45 et 47 Rue 10e Rue.

Près Broadway.

RESTAURANT FRANÇAIS

DÉJEUNER A LA CARTE.

Dîner, Table d'hôte, de 5½ à 8½.

$1.00. VIN COMPRIS.

GRAND CAFÉ PARISIEN.

Billards et Jeux divers.

Journaux, Revues et Publications illustrées

Dépôt de Cigarettes Françaises

Bureau télégraphique Interprètes

Voitures de Remises

Adresse télégraphique:

PACIFIQUE, NEW-YORK

15mai—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages élégants doubles et simples

—ET—

Magnifiques terrains pour bâtir,

Coin S. E. des rues Laurel et Toledano, près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Mme Magdalena Bernard.

No 26,397—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Successeur de C. E. Girardey & Co—Bureau, No 8 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mai 1889, les propriétés suivantes, savoir—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Sixième District, bornés par les rues Toledano, St-Denis et St Patrick, désignés par les Nos 16 et 17, lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur; le lot No 17 forme encoignure à l'avenue de la Louisiane et à la rue St-Patrick.

2° Un lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet renfermé par le Passage de la Bourse, les rues Royale, Conti et St-Louis, mesurant 33 pieds de face au Passage de la Bourse, 32 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue St-Louis, 32 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Royale, et 33 pieds 2 pouces 2 lignes de largeur à l'arrière, le tout d'après un plan dressé par D. M. Browne, géomètre et arpenteur, en date du 2 mai 1889. Le dit lot forme l'encoignure des rues Toledano et Laurel, et mesure, en formant ce dernier, deux mesures américaines, 25 pieds 10 pouces de face à la rue Toledano, le même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent sept pieds et six lignes, mesurant aussi trente deux pieds de largeur dans le fond, et tout la même propriété acquise par James A. Mallon de la succession de Courtade, par un acte authentique pardevant O. Drouet, notaire, le 2 août 1885, enregistré au troisième transfert, livre 123, folio 94.

2° La moitié d'un certain lot de terre dans le même district que le précédent, désigné sur le plan susdit de D. M. Browne, comme le numéro 8 et la dite moitié du dit lot No 8 est la plus près de la rue Louisiane. Le dit lot No 8 est dite moitié du lot No 8 mesure seize pieds et six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent soixante